

quartier de Montelly**8 juin 2010: la Conférence de quartier lance la nouvelle collaboration entre habitants et administration**

Depuis plusieurs années, la Ville de Lausanne s'engage activement dans différentes démarches participatives liées à des projets de développement urbain. Avec le nouveau dispositif mis en place à Montelly, la participation s'oriente sur le modèle d'un contrat de quartier qui permettra aux habitants et aux acteurs institutionnels de travailler de concert avec l'administration sur des projets concrets. Première "pierre" symbolique, mardi 8 juin 2010 à 20h, avec la Conférence de quartier qui élira les membres de la Commission de quartier.

Pour répondre aux demandes des habitants et à un postulat au Conseil communal, la Municipalité a souhaité mettre en place un dispositif innovant de travail de proximité entre les habitants et l'administration communale: le contrat de quartier (préavis 2009-36 adopté par le Conseil communal en décembre 2009). La mise en œuvre de ce dispositif a été confiée au service du logement et des gérances pour mener une expérience pilote durant deux ans à Montelly. S'inspirant d'expériences menées en Suisse (Bâle et Genève notamment) et à l'étranger, l'idée du contrat de quartier est de formaliser l'engagement de l'administration et des habitants ou usagers d'un quartier en vue de la mise en œuvre de projets pouvant améliorer leur cadre de vie dans différents domaines (logement, espaces publics, vie sociale ou mobilité).

A Montelly, quartier populaire en pleine évolution (de plus de 3'000 habitants), la démarche a débuté au printemps 2010 par des rencontres avec les principaux acteurs collectifs du quartier (garderie, école, APEMS, centre de quartier, Eglises, EVAM, etc); parallèlement, une enquête est en cours auprès de tous les habitants pour recueillir leur avis et propositions sur les éléments à améliorer. Enfin, une balade dans le périmètre du quartier a été proposée par l'Association Droit de Cité pour compléter ce premier diagnostic.

Mardi 8 juin, 20h, la première "pierre" officielle sera posée lors de la Conférence de quartier qui élira les membres de sa Commission, à l'Eglise de Sévelin (av. Tivoli 74), en présence de Silvia Zamora, conseillère municipale. Les médias y sont cordialement invités.

Cette élection permettra de désigner les membres représentant "la voix" du quartier et de lancer les premiers projets que la population souhaite réaliser avec le soutien de l'administration. D'ici la fin de l'année, des groupes de travail, comprenant habitants et membres de l'administration, établiront une feuille de route de projets prioritaires, qui sera transmise à la Municipalité.

La direction de la culture, du logement et du patrimoine

Pour tout renseignement:

- Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, 021 315 42 00
- Geneviève Ziegler, service du logement et des gérances, tél. 021 315 74 52
- Andrea Faucherre, service du logement et des gérances, tél. 021 315 74 90
- informations sur www.lausanne.ch/quartiers dès le 9 juin 2010

Lausanne, le 7 juin 2010